

# Notre bibliothèque

Autor(en): **A. de M. / Preis, M.-L.**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 342

PDF erstellt am: **16.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

jamais qu'une situation modeste, parce que c'est cette activité qui répond le mieux à mes aspirations » est seul digne — à supposer que ses capacités soient réelles — d'embrasser une carrière libérale.

4. Lorsque la vocation intérieure et les capacités nécessaires existent, et que la jeune fille a le très sérieux désir de faire des études, la crainte de l'encombrement et des difficultés matérielles inhérentes aux professions libérales ne doivent point la détourner de cette voie. Des jeunes filles capables, au caractère fortement trempé, ayant le sens des responsabilités, ne doivent pas craindre d'embrasser une carrière libérale répondant à des aptitudes bien déterminées; elle y feront leur chemin et trouveront dans l'exercice de leur profession des satisfactions profondes.

(A suivre.)

## Notre Bibliothèque

*Le Rapport de la Saffa.* 1 vol. illustré de 525 pages. Francke S. A. Berne, éditeur.

« Deux ans déjà!... » Deux ans seulement! Comme tant d'événements qui ont marqué dans notre vie, la Saffa nous apparaît ou plus lointaine ou plus proche dans le passé qu'elle n'est réellement. Un événement, elle le fut certes, de ceux qu'on n'oublie pas. Et voici qu'un imposant volume nous retrace par le menu son existence.

Pour se plonger dans ces 525 pages, il faut du temps plus que nos jours trop pleins n'en accordent en général. Mais les parcourir, mettre un signet ici et là pour revoir à loisir tel chapitre, telle page, c'est à la portée de tout le monde, et c'est aussi la véritable manière de goûter cette copieuse histoire documentaire, de revivre les beaux jours de l'exposition.

Organisation — mise sur pied, rapport du comité administratif — rapports des comités de groupes; puis les comptes; les répertoires, les index alphabétiques, et finalement, une belle collection de souvenirs illustrés: ainsi se présente à nos yeux, sous sa robe bleue rehaussée d'or, tout ce qui fut, du 26 août au 30 septembre 1928, une formidable activité, un frémissement de vie intense — ce qui montra comment les femmes savent organiser, vouloir réussir et atteindre victorieusement ce but — tout ce qui fut la Saffa.

Vous conseillerai-je de lire plutôt telle partie que telle autre? Pourquoi? Et cependant, même si l'on ne songe nullement à une future manifestation analogue, où il s'agirait de profiter des expériences faites et d'obtenir encore mieux, la lecture des critiques semées à travers le livre, et particulièrement à la fin de chaque exposé de groupe m'a semblé très intéressante, très instructive; par-ci, par-là aussi, de fort justes réflexions sur l'incompréhension du public, ou la joie d'un succès inespéré, comme ce fut le cas de la salle de lecture pour enfants. Sait-on qu'il y eut de jeunes lecteurs qui demandèrent comme cadeau de fête une carte permanente pour l'exposition afin d'avoir accès chaque jour à la salle de lecture? Et les sceptiques avaient dit: « Les enfants? jamais ils n'y viendront! Ils ont beaucoup trop de distractions ailleurs! »

Sait-on?... Je vous assure qu'il y a une foule de choses curieuses intéressantes, amusantes parfois, à connaître sur la Saffa, et que vous n'avez pas vues. Ouvrez le gros volume un peu écrasant; que si vous n'avez pu vous l'offrir, allez le chercher dans une bibliothèque, où sa place est tout indiquée.

M.-L. PREIS.

*X. Jahresbericht des S.V.F.A. über das Jahr 1929.* — 1930, Buchdruckerei Dr. J. Weiss, Affoltern a. A.

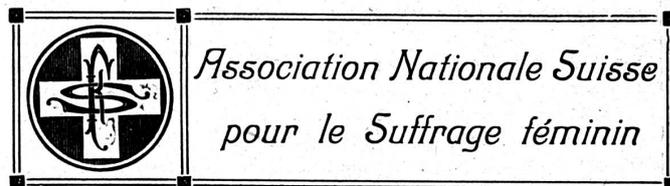
Ce X<sup>me</sup> rapport de l'Association suisse en faveur des Anormaux débute par un aperçu général des lacunes dans nos organisations de secours aux enfants chez lesquels une infirmité physique ou mentale entrave la formation professionnelle. Il rappelle que le *Heilpädagogische Seminar* de Zurich et l'Institut des sciences de l'Education, de Genève, sont prêts à donner tous les renseignements utiles aux parents et éducateurs d'enfants anormaux. Ces deux instituts forment des maîtres spéciaux; leur préparation est identique, qu'il s'agisse de l'instruction d'aveugles, de sourds, d'arriérés ou d'enfants difficiles; les questions de technique spéciale viennent en dernier lieu.

D'une enquête que l'Association a faite en commun avec la Société d'Utilité publique, il ressort que nous manquons d'établissements bien outillés pour permettre aux anormaux de gagner leur vie; cela explique le grand nombre d'oisifs forcés, tombant à la charge de la société. L'hygiène préventive mériterait aussi plus d'attention. L'instruction des anormaux étant loin d'être spécialisée dans tous nos cantons, le Comité a adressé plusieurs pétitions aux autorités, sans résultat. Par contre, le Département d'Economie politique a augmenté son subside à la formation professionnelle d'anormaux.

Chacune des Associations affiliées (secours aux aveugles, aux sourds, aux épileptiques, aux arriérés et aux enfants difficiles) nous donne un court rapport de ses activités et la liste de ses besoins les plus pressants. Ainsi l'Asile des aveugles de Zurich devrait agrandir son atelier de broserie, telle maison de jeunes filles sourdes-muettes désire un atelier de tricotage à la machine, tel autre un atelier de couture, tel asile d'hommes l'agrandissement d'une ferme. L'Association des Sociétés de durs d'oreilles voudrait qu'on examinât l'ouïe de tous les écoliers, que l'enseignement de la lecture labiale fût à la disposition de tous. Pour les faibles d'esprit, on demande des maisons hospitalières près des ateliers qui les occupent.

Une statistique récente, faite à la demande du Département fédéral de l'Intérieur, nous permet d'évaluer les besoins et les forces à l'œuvre. L'initiative privée est l'alliée indispensable de l'Etat. Pour notre part, nous ne croyons pas qu'elle pourra jamais être remplacée par des lois et des subventions, sauf dans le domaine de l'instruction obligatoire.

A. DE M.



### Conférence annuelle des Présidentes de Sections.

Organisée modestement, il y a quelques années, sur l'initiative de M<sup>lle</sup> Dutoit (Vaud) et de M<sup>me</sup> Vischer-Alioth (Bâle), pour permettre aux présidentes des Sections suffragistes, d'échanger, mieux que dans l'officialité d'une Assemblée générale, les récits de leurs expériences et de leurs difficultés, et de s'apporter mutuellement encouragements et suggestions, cette Conférence des Présidentes a pris maintenant, et toujours grâce à l'impulsion de ces deux dévouées initiatrices et organisatrices, une envergure très réjouissante, et a prouvé l'utilité tout à fait indispensable de son existence. En effet, comme l'a très bien montré M<sup>lle</sup> Gassmann (Zurich), présentant les conclusions d'une Commission qui a étudié de près les relations de cette Conférence avec le Comité Central de l'A.S.S.F., elle peut remplir des tâches qui échappent à ce dernier du fait de leur caractère, ou trop fragmentaire, ou trop exclusivement cantonal; elle peut tenir mieux compte de la diversité entre les Sections qui, si elle est une force en un sens, constitue aussi un terrible obstacle à toute propagande suffragiste, et insuffler ainsi à ces Sections une vie autonome, qui fait d'elles autant de foyers de vie suffragiste cantonale ou locale. La meilleure preuve en est que deux en tout cas des sujets traités l'autre dimanche, à cette Conférence de Berne, et qui ont suscité beaucoup d'intérêt et de féconde discussion, n'auraient pu, en raison justement de notre diversité politique aussi bien que linguistique ou ethnique, appartenir à une Assemblée de l'Association: la question des prud'femmes d'abord, traitée par M<sup>lle</sup> Emma Porret (Neuchâtel) avec beaucoup de compétence, et qui ne se pose pas de même pour tous les cantons, certains possédant l'éligibilité et l'électorat des femmes, certains l'éligibilité seulement, et le plus grand nombre rien du tout. Les compétences aussi de ces tribunaux varient de canton à canton, de même qu'en Suisse romande, ce sont les Associations féministes qui ont pris en main la tâche d'y faire entrer des femmes, alors qu'en Suisse allemande ce soin est laissé aux intéressées. Nous espérons pouvoir revenir prochainement plus en détails sur ce sujet, et nous bornons pour aujourd'hui à citer ici la résolution unanimement votée sur la proposition de M<sup>lle</sup> Gourd: